

Madame, Monsieur,

Suite à de nombreuses erreurs constatées dans les bacs jaunes réservés aux emballages recyclables qui occasionnent :

- **Des blocages de machines** de tri
- **Des surcharges de travail** au centre de tri
- **Des transports supplémentaires** afin d'évacuer les déchets non recyclables
- **30% de nos bacs d'emballages recyclables sont refusés** par le centre de tri ce qui engendre un surcoût important.

**Des contrôles de bacs seront régulièrement effectués lors des prochaines collectes.**

C'est pourquoi nous vous invitons à prendre connaissance des informations indiquées sur ce document afin de ne pas avoir la désagréable surprise que votre bac jaune ne soit pas collecté.

Merci de votre compréhension.

### Daniel POTEAU

Vice-président en charge de la valorisation des déchets de la Communauté d'agglomération de Cambrai.

**TRIER C'EST FACILE !**  
**Seuls les emballages se recyclent**

**Si votre bac  
n'est pas conforme,  
il ne sera pas ramassé !**



## DÉCHETS A NE PAS METTRE DANS LE BAC JAUNE



Couches



Pots de Peinture



Tuyau d'arrosage



Piles/batteries



Ampoules



Epluchures



Restes alimentaires



Vaisselle



Jouets



Cassettes



Produits dangereux



Déchets verts



Polystyrène non-alimentaire



Cintres



Serviettes en papier



Sacs poubelle



Textiles